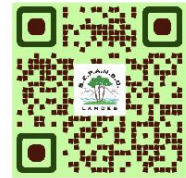




Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte le 24 juin 2021

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : travaux entrepris dans la RNN du Courant d'Huchet par la Commune de Moliets & Maa

Madame la Préfète,

Nous attirons à nouveau votre attention sur le courrier adressé le 06 mai 2021 à Mme Karine DASQUET Président le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet concernant l'éventuel accord donné par le SIAG à ces travaux, ceux-ci étant effectués « DANS » le périmètre de la Réserve. Nous avons pris bien soin de vous en adresser copie.

Aucune réponse ne nous a été apportée tant par Mme DASQUET que Mme MARCHAND ! De plus, nous observons que M. Patrick LABORDE, 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de MOLIETS ET MAA exprime dans une réunion du Conseil Municipal en date du 26 Mai 2021 une « avancée » en ces termes :

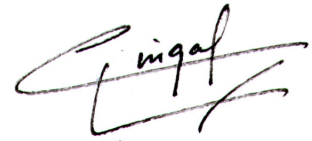
Monsieur Patrick Laborde informe le Conseil des points suivants :

- Courant d'Huchet : pour le cadre réglementaire concernant le percement du courant d'Huchet, une réunion a eu lieu avec tous les services de l'état pour cadrer le percement. Ce cadre réglementaire devrait être bon pour le détournement 2023. Nous allons valider ce cadre rapidement. Ensuite nous recruterons un bureau d'étude pour faire l'ensemble du dossier réglementaire. Les services de l'état voient si ce sera soumis à déclaration ou autorisation. Une fois le cadre déterminé nous pourrions obtenir 80% de subventions chaque année (Europe, département, région...).

Nous observons que « tous les services de l'État » étaient présents à une réunion. Pouvez-vous, s'il vous plaît, confirmer que les Services de la préfecture que vous dirigez avalisent les travaux entrepris par la Commune consistant à amputer de 6 hectares environ la surface de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet ?

.../...

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Copies adressées à :

- M. Thierry BARON, Sous-Préfet de DAX,
- Mme Karine DASQUET, Président le SIAG de la RNN du Courant d'Huchet,
- Mme Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAA
- Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle Aquitaine
- Mme Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire
- M. Daniel DELESTRE, président de la Fédération SEPANSO Aquitaine
- Mme Isabelle LOULMET, président de la Fédération FNE Nouvelle Aquitaine
- M. Arnaud SCHWARTZ, président de France Nature Environnement